

Le Gouvernement canadien a tâché de convaincre les autorités militaires des deux camps que les activités de secours doivent être considérées dans un cadre purement humanitaire distinct des cadres militaires. Ni la liaison aérienne de jour vers Uli, ni le ravitaillement largué de jour dans d'autres parties du Biafra ne présentent des inconvénients militaires. Il faut trouver les moyens d'accroître considérablement le volume des secours. Toutefois comme cela ne peut se faire à bref délai, il est impératif que les voies existantes soient maintenues même si elles sont limitées en ce qui concerne le volume du ravitaillement qu'elles peuvent transporter.

Le Gouvernement a décidé de se rendre aux vœux des organismes qui prodiguent des secours de part et d'autre des zones de combat et qui désirent une aide financière accrue. Il prend cette décision conscient de la terrible souffrance humaine qui continue et du désir des Canadiens d'offrir leur aide par tous les moyens possibles. Le Gouvernement met donc à la disposition des services de secours dans toutes les parties du Nigéria une somme additionnelle de \$2,250,000. Une tranche de cette contribution ira à la Croix-Rouge nigérienne et à la Commission nigérienne de rétablissement pour les services qu'elles rendent dans le territoire sous contrôle fédéral, où il faut nourrir un nombre sans cesse croissant de réfugiés; une autre partie de la somme sera versée à CANAIRELIEF pour aider cet organisme à continuer ses vols dans le territoire détenu par les Biafrais et une tranche ira à la Croix-Rouge canadienne pour assister le Comité international de la Croix-Rouge qui, malgré l'arrêt de ses vols de vivres, offre toujours ses services médicaux aux deux parties belligérantes. Les allocations actuelles porteront à plus de cinq millions de dollars le montant total de l'aide versée par le Gouvernement canadien depuis le premier appel de secours international, lancé vers le milieu de 1968. S'il est possible d'accroître substantiellement le courant d'aide au moyen de vols de jour, de secours largué, de corridors terrestres ou maritimes, le Gouvernement appuiera ces solutions qui permettraient de nourrir plus de gens.

Le conflit nigérien fait rage depuis une trentaine de mois. Nous espérons et souhaitons qu'il se règle sans délai, après quoi, il y aura une forte demande de secours massif et d'assistance cordiale. Le Canada sera prêt alors à offrir l'aide requise en vivres, en services médicaux ou matériels et, sur demande, il s'efforcera d'assurer la paix et de contribuer à la réadaptation sociale des Nigériens.